

CATALOGUE DE FORMATIONS

Le guide complet 2026



LES CHAMPS DES POSSIBLES
Coopérative des métiers nourriciers

La coopérative des Champs des Possibles accompagne depuis 2009 des activités agricoles, d'artisanat alimentaire ou tertiaires en lien avec les thématiques agricoles, alimentaires ou rurales à travers :

3 dispositifs complémentaires :



Espace test en
activités agricoles et
rurales

Aussi appelé **couveuse d'entreprise**, il permet à un·e porteur·se de projet de **tester** la viabilité de son activité dans des **conditions réelles**, avec un cadre juridique, des moyens de production mutualisés et un **accompagnement** structuré.



Coopérative
d'activités et d'emploi
(CAE)

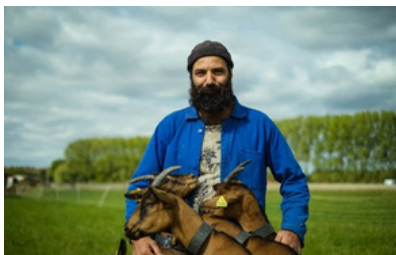
C'est exercer une activité **d'indépendant** tout en faisant partie d'un **collectif** d'entrepreneures et en ayant une **protection sociale** complète de salarié·e (sécurité sociale, chômage, retraite) et en étant **accompagné·e** par une équipe support



Organisme de
formation

Il s'agit de formations **courtes** (d'une demie-journée à une semaine). Les formations sont délivrées par des professionnel·les **expertes**, des **entrepreneures** des Champs des Possibles ou des **salarié·es internes**.

Nos secteurs d'activités :



Production agricole,
biologique et paysanne



Transformation et
artisanat alimentaire



Conseil, consultance et
animations

Depuis 2009, la coopérative les Champs des Possibles s'inscrit dans un réseau de partenaires oeuvrant au développement d'une agriculture paysanne en Ile-de-France et sur le territoire national.

Des partenaires historiques



Partenaire depuis 2009, **Terre de Liens** s'engage à la préservation des terres agricoles notamment en rachetant des fermes. Par ces actions, ils ont un réel impact sur l'installation et la transmission des fermes.



Partenaire depuis 2009, **le réseau des AMAP** anime les différents groupes en Ile-de-France, accompagne la création et le développement de nouvelles AMAP et propose des formations en lien avec leurs missions.



L'association **Abiosol** est née en 2018, dans l'objectif d'accompagner les porteur.ses de projet agricoles et les territoires dans le développement de l'agriculture biologique, paysanne et solidaire en Île-de-France.



L'**AFOCG** (Agir pour la Formation Collective à la Gestion) est un acteur spécialisé dans la gestion d'entreprise agricole, l'installation en collectif, la gestion de la main d'oeuvre, les statuts juridiques, fiscaux et sociaux sur sa ferme. L'AFOCG est hébergée par les Champs des Possibles.

Un réseau national



A l'échelle nationale, la coopérative fait partie du **Réseau National des Espaces Test Agricoles (RENETA)**, qui rassemble les différents espaces test agricoles en France.

L'ORGANISME DE FORMATION



Depuis 2021, les Champs des Possibles propose des formations courtes pour accompagner toutes les personnes souhaitant monter en compétences sur nos secteurs d'activités.

UNE CERTIFICATION QUALITE

L'organisme de formation Les Champs des Possibles est certifié Qualicert et Qualiopi depuis 2021. Cela signifie que nos formations sont finançables par des opérateurs de compétences (OPCO). A travers cette certification, nous nous engageons à :

- Recueillir et analyser les besoins pour adapter nos formations le mieux possible. Cela passe notamment par une veille informative et des recueils de besoins.
- Rendre accessible notre offre de formations aux professionnels du secteur via nos supports de communication (site internet, lettre d'info...).
- Adapter nos formations aux attentes des apprenants et solliciter des formateur.ices et intervenant.es compétents et pédagogues
- Évaluer systématiquement nos formations par les stagiaires (questionnaire de satisfaction, acquisition de compétences...)

La mise en oeuvre de ces engagements est soumise au contrôle indépendant de SGS-ICS.

93%
Taux de satisfaction
en 2025



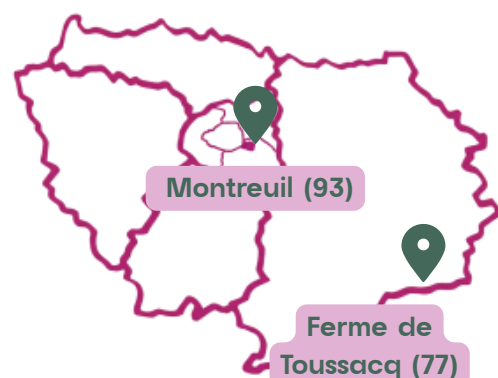
Accessibilité, handicap

Nous nous engageons, dans la mesure du possible, à rendre **accessible** nos formations aux personnes en situation de handicap c'est-à-dire à proposer des mesures d'adaptation ou de compensation en fonction des situations personnelles.

Pour toute information complémentaire sur ces questions, veuillez joindre notre **référénte handicap** :

Mamou Tounkara
06.51.34.31.24
mamou@leschampsdespossibles.fr

Notre territoire



De nombreuses fermes partenaires sur toute l'Île-de-France, et deux sites privilégiés :

- locaux à Montreuil (93)
- Ferme de Toussacq à Villenaux-la-Petite (77480)

L'ORGANISME DE FORMATION

Depuis ..., les Champs des Possibles propose des formations courtes pour accompagner toutes les personnes souhaitant monter en compétences sur nos secteurs d'activités.



Le public

- des paysan·nes installé·es
- des entrepreneur·es des Champs des Possibles
- des porteur·ses de projet
- le grand public



Les formateur·ices

- des formateur·ices indépendant·es expert·es de leurs sujets
- des entrepreneur·es de la coopérative
- des salarié·es internes de la coopérative



Site internet

Toutes nos formations sont visibles sur notre site internet, interface privilégiée pour les inscriptions.

www.leschampsdespossibles.fr



Lettre d'info

Retrouvez tous les trimestres notre lettre d'info, présentant toutes les formations à venir.

Pour vous inscrire

Inscription à la lettre d'info des CDP

SUIVEZ NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !

Retrouvez également toutes nos actualités et des tutoriels sur nos réseaux sociaux



Pour les porteur·ses de projet

Résident·es Parisien·nes intramuros, prise en charge **Paris Fertile** de **80%**
Possibilité de demander **VIVEA dans le cadre du PPP** et pour les formations éligibles aux porteur.euses de projet et à condition que le CPF soit à 0€
France Travail, à demander à son.a conseiller.ère
Utilisation du **CPF** possible pour la formation chiffrage !

Pour les salarié·es

Prise en charge **Ocapiat** à hauteur de **50%**, le reste étant à la charge de l'employeur.

Pour les entrepreneur·es des CDP

L'équipe interne des CDP travaille sur la mise en place d'un financement interne pour faciliter l'accès aux formations des entrepreneur.euses.
En 2026, un financement interne a été voté permettant la **prise en charge à 70%** d'un certain nombre de places aux formations. Retrouvez les sur notre catalogue !
Attention, **les places sont limitées**.
Pour le reste des formations, la prise en charge de CDP est de **50%**.

Pour les paysan·nes installé·es

Prise en charge partielle par **VIVEA** à hauteur de 70 à 100% des formations, selon les priorités VIVEA.



Techniques de production agricole

- Construire son planning de production
- Itinéraires techniques en maraîchage
- Se diversifier en fraises et petits fruits bio
- Lancer son verger en arboriculture
- Cultiver en micro-ferme en suivant la méthode maraîchage bio-intensif
- Initiation à la culture du houblon
- Autoproduire ses plants maraichers
- Planning de production en AMAP
- Maîtrise parasitaire de son troupeau ovin
- Se diversifier en poules pondeuses

Transformations alimentaires

- Hygiène alimentaire (HACCP)
- Produire du pain bio au levain artisanal
- Initiation à la lactofermentation
- Initiation à la transformation fromagère fermière
- Produire du pain bio au levain artisanal en circuit court
- Les bases de la transformation alimentaire
- Devenir brasseur.se professionnel.le
- Semences paysannes et transformation des céréales à la ferme

Auto-construction et entretien de matériels agricoles

- Conduite d'engins agricoles en sécurité
- Réaliser l'entretien courant de son tracteur
- Initiation à l'électricité à la ferme
- Initiation au travail du métal et autoconstruction des outils agricoles (3j)
- Initiation au travail du bois
- Travail du métal : autoconstruction d'outils agricoles (5j)

Gestion et comptabilité

- Chiffrer son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne
- Négocier avec mon banquier et comprendre mes contrats
- Comprendre les fondamentaux comptables et financiers d'une activité entrepreneuriale
- Clôturer soi-même sa comptabilité
- Apprendre à tenir sa comptabilité sur ISTEA/Compta débutant
- Facturation électronique : de la réglementation aux changements sur ma ferme
- Connaître les mécanismes d'optimisation du résultat et réaliser sa liasse fiscale
- Se remettre en jambe avant sa clôture comptable
- Découvrir la comptabilité par le jeu !
- Les obligations de l'employeur en matière de droit du travail (2j)
- Vive le collectif : créer sa société agricole
- Accueil à la ferme, restauration, ateliers pédagogiques : les enjeux fiscaux, sociaux et juridiques de la diversification
- Prendre du recul sur ma ferme pour savoir où je vais
- Choisir son statut juridique, social et fiscal
- Risques et opportunités de la construction sur sol d'autrui
- Retraite agricole : comment ça marche ?
- Mais combien vaut une ferme ?

Être entrepreneur·e aux Champs des Possibles

- Tester et développer mon projet entrepreneurial aux Champs des Possibles
- Devenir entrepreneur salarié associé aux Champs des Possibles
- Préparer sa sortie après un parcours aux Champs des Possibles
- Formation de formateur.ice

Eau, écosystèmes et labels de qualité

- Enjeux croisés: agriculture, sol, eau, santé
- Résilience hydrique des écosystèmes
- Gestion économe de la ressource en eau
- Analyser la fertilité de son sol
- Produire en biodynamie : pour une agriculture capable de s'adapter
- Réglementations sur le cahier des charges de l'AB en lien avec l'agriculture paysanne
- Agroécologie, développement territorial et sécurité alimentaire : devenir consultant pour œuvrer à la transition écologique

Travailler en collectif

- Travailler en couple
- Travailler sur notre projet commun
- Employeur.se : cultiver des bonnes relations avec ses salarié.es
- Partager et construire ensemble l'expérience du tutorat

Commercialisation, réseaux et territoire

- Démarrer en circuits courts : étude de marché et réglementations
- Fondamentaux de communication : s'exprimer et s'outiller
- Relation à l'argent : savoir expliquer mes prix

Bien-être au travail

- Ergonomie et posture au travail
- Repérer et agir face aux violences sexistes et sexuelles dans le monde agricole
- Gestion du stress
- Organisation de son temps de travail